



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par :  
Corinne NOURY  
Vice-Président des CRPE  
Ali ELAROUTI  
Secrétaire Général des CRPE  
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale  
Vice-Présidente et Secrétaire Général des CRPE

à

M. L'IA-DAASEN  
Président des CRPE

# **RAPPORT DE JURY**

## **CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES**

**SESSION 2022**

Rapport de jury sous la direction de Monsieur  
l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique  
Adjoint des Services de l'Education nationale  
Président des CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DES PROFESSEURS DES ECOLES - Session  
2022

**Jean-François SALLES**

Le président du CRPE remercie vivement tous les  
membres du jury, Inspecteurs de l'Education  
nationale, Conseillers pédagogiques et  
Professeurs du second degré pour leurs  
précieuses collaborations.

Vice-Présidente

**Mme NOURY Corinne**

Secrétaire Général

**M. ELAROUTI Ali**

Inspecteurs de l'Education nationale

## PREAMBULE

Cette nouvelle session de concours revêt un caractère particulier dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre de **l'arrêté du 25 janvier 2021**, fixant les nouvelles modalités des épreuves d'admissibilité et d'admission. Il est attendu du candidat au CRPE qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture et les programmes des cycles 1 à 4. Cette session fait suite à un contexte de crise sanitaire exceptionnelle.

Ces épreuves écrites comme orales se sont déroulées dans un excellent climat, respectueux de la doctrine sanitaire.

Les concours de recrutement de Professeur des Ecoles s'inscrivent dans le cursus de professionnalisation progressive des lauréats. Ils constituent une étape déterminante du parcours de formation. Complémentaire du processus de certification universitaire, ils s'en distinguent et s'affirment comme un acte authentique de recrutement dans l'Académie de La Réunion qui demeure **attractive, malgré une baisse du nombre de candidats présents**, comme en témoignent les données statistiques, présentes dans ce rapport.

Elles offrent une lecture des repères essentiels (nombre de candidats, d'admissibles et d'admis, moyennes et dispersions des notes) de cette nouvelle session.

Par ailleurs, les rapports des différentes épreuves de cette session 2022, écrites comme orales, précisent aux candidats les attendus de chacune des épreuves d'admissibilité et d'admission. Ils détaillent les principales difficultés rencontrées par les candidats et soulignent également leurs réussites et mettent en perspective conseils et recommandations à leur intention. Il leur appartient ainsi d'en apprécier les indications afin de s'engager dans une préparation aussi efficace que nécessaire.

S'ils demeurent nécessairement exigeants dans l'Académie de La Réunion, ces concours n'en sont pas moins tout à fait à la portée de celui qui les aborde avec préparation et détermination.

\*\*\*\*\*

# SOMMAIRE

|  |        |
|--|--------|
| <b>DONNEES STATISTIQUES DU CRPE 2022</b> | page 6 |
|--|--------|

## **PARTIE 1 – EPREUVES D’ADMISSIBILITE**

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Cadre réglementaire | page 9 |
|---------------------|--------|

### **EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Modalités de l'épreuve | page 10 |
|------------------------|---------|

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Présentation des épreuves | page 10 |
|---------------------------|---------|

1<sup>ère</sup> partie : Etude de la langue

2<sup>ème</sup> partie : Lexique et compréhension lexicale

3<sup>ème</sup> partie : Réflexion et développement

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Recommandations du jury | page 11 |
|-------------------------|---------|

### **EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHEMATIQUES**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Modalités de l'épreuve | page 12 |
|------------------------|---------|

|   |         |
|---|---------|
| Présentation des épreuves – cinq exercices indépendants | page 12 |
|---|---------|

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Recommandations du jury | page 12 |
|-------------------------|---------|

### **EPREUVE ECRITE D’APPLICATION**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Modalités de l'épreuve | page 13 |
|------------------------|---------|

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Présentation de l'épreuve |  |
|---------------------------|--|

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Le jury a apprécié | page 13 |
|--------------------|---------|

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Le jury a regretté | page 13 |
|--------------------|---------|

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Recommandations du jury | page 13 |
|-------------------------|---------|

## **PARTIE 2 – EPREUVES ORALES D’ADMISSION**

### **EPREUVE DE LECON**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Modalités de l'épreuve | page 14 |
|------------------------|---------|

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Présentation de l'épreuve | page 14 |
|---------------------------|---------|

Réussites

Difficultés

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Le jury a apprécié | page 15 |
|--------------------|---------|

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Le jury a regretté | page 15 |
|--------------------|---------|

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Recommandations du jury | page 16 |
|-------------------------|---------|

## **EPREUVE D'ENTRETIEN**

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Modalités de l'épreuve    | page 17 |
| Présentation de l'épreuve | page 17 |
| Réussites                 |         |
| Difficultés               |         |
| Le jury a apprécié        | page 18 |
| Le jury a regretté        | page 18 |
| Recommandations du jury   | page 18 |

## **APPRECIATION GENERALE DES PRESTATIONS DES CANDIDATS**

page 19

Réussites  
Difficultés

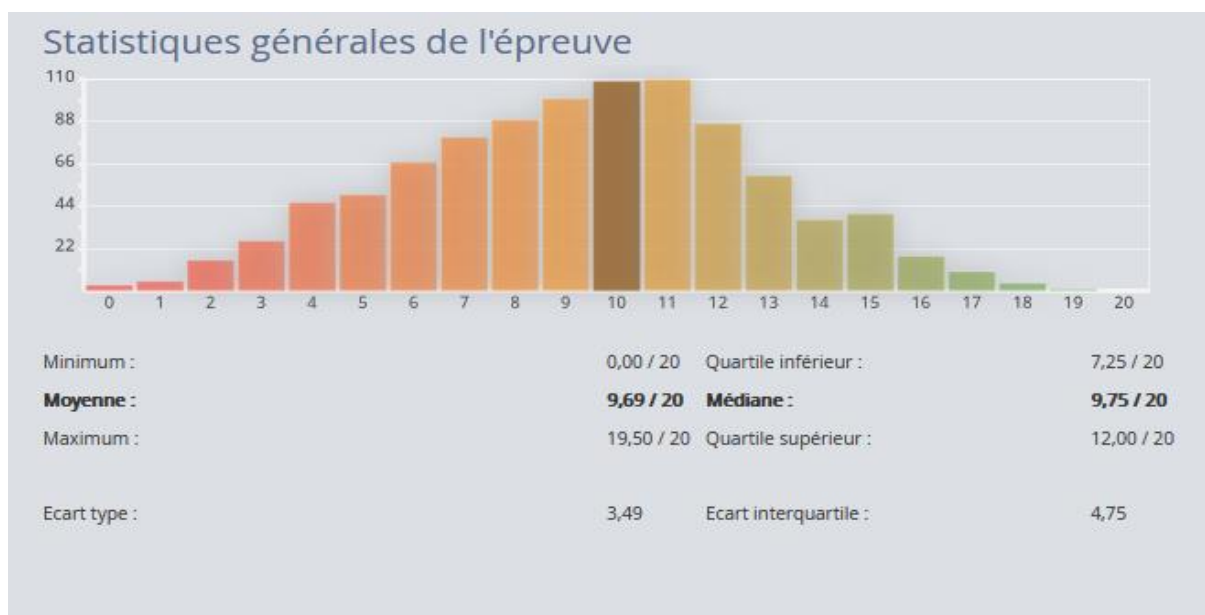
## **RECOMMANDATIONS GENERALES – CONCLUSION**

page 20

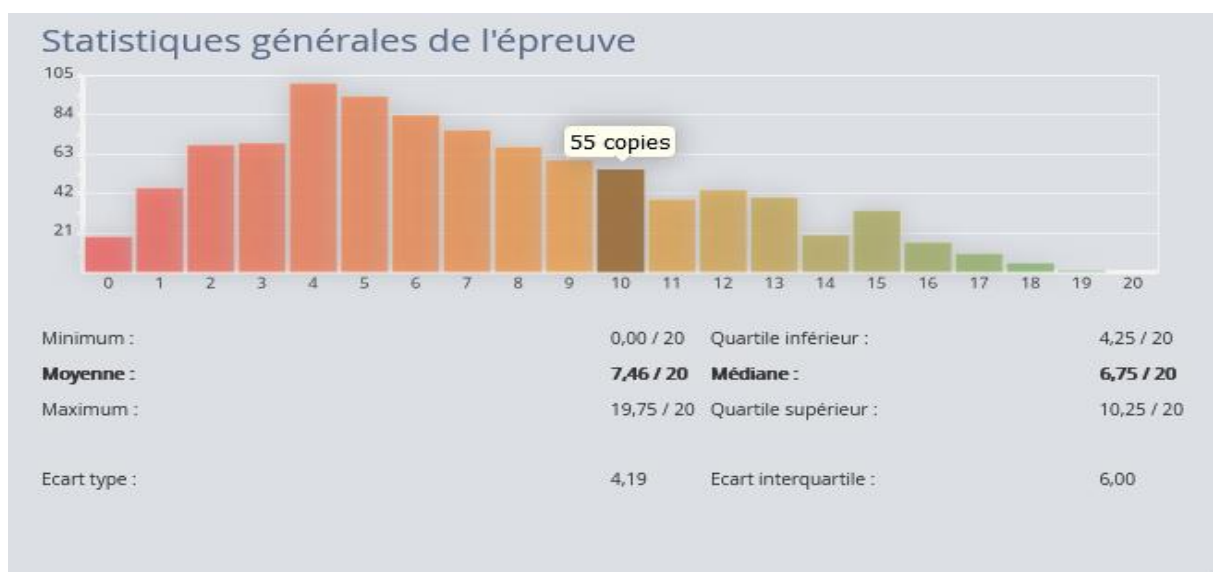
# DONNEES STATISTIQUES DU CRPE 2022

## EPREUVES D'ADMISSIBILITE

### EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANCAIS

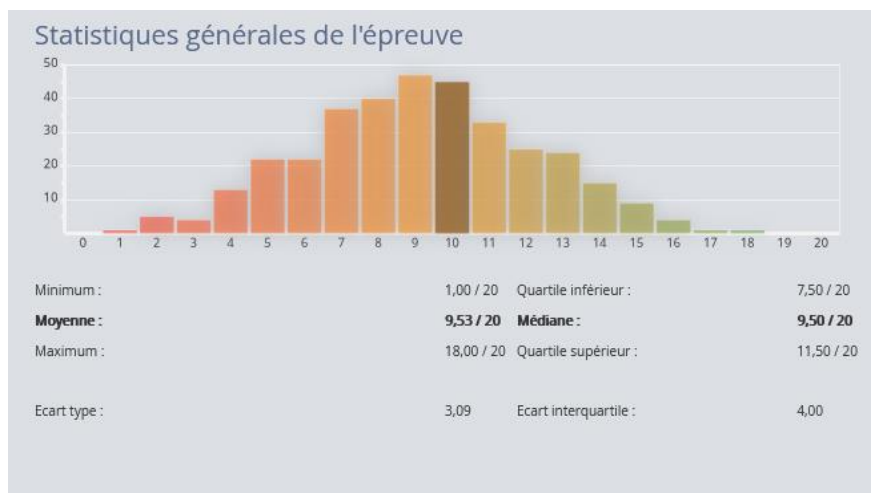


### EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHEMATIQUES

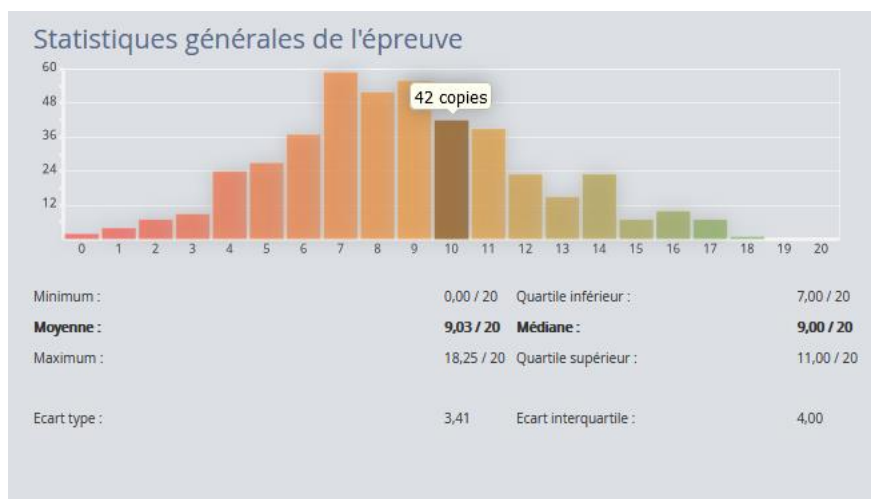


# EPREUVE ECRITE D'APPLICATION

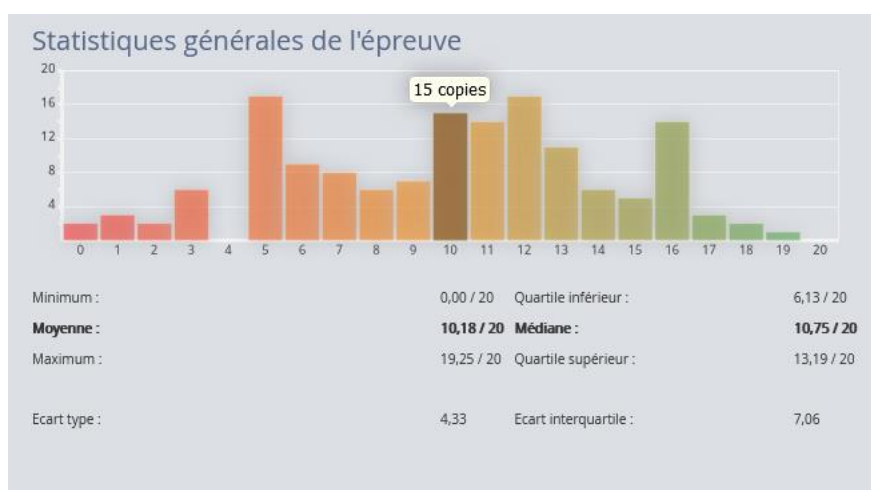
## SCIENCES



## HISTOIRE - GEOGRAPHIE



## ARTS



**EPREUVES D'ADMISSIBILITE**

| <b>CONCOURS</b>                            | <b>NOMBRE DE POSTES</b> | <b>NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS</b> | <b>NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS</b> | <b>PRESENTS / INSCRITS</b> | <b>NOMBRE CANDIDATS ADMISSIBLES</b> |
|--|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| <b>Externe Public</b>                      | <b>153</b>              | <b>1236</b>                         | <b>570</b>                          | <b>46,11%</b>              | <b>245</b>                          |
| <b>Externe spécial en langue régionale</b> | <b>1</b>                | <b>18</b>                           | <b>1</b>                            | <b>5,55%</b>               | <b>1</b>                            |
| <b>Troisième concours</b>                  | <b>33</b>               | <b>576</b>                          | <b>239</b>                          | <b>41,49%</b>              | <b>94</b>                           |
| <b>Second concours interne</b>             | <b>8</b>                | <b>261</b>                          | <b>85</b>                           | <b>32,56%</b>              | <b>35</b>                           |
| <b>Externe Privé</b>                       | <b>12</b>               | <b>163</b>                          | <b>55</b>                           | <b>33,74%</b>              | <b>19</b>                           |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>207</b>              | <b>2254</b>                         | <b>950</b>                          | <b>42,14%</b>              | <b>394</b>                          |



# **PARTIE 1 – EPREUVES D'ADMISSIBILITE**

## **Cadre réglementaire**

### **Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les épreuves d'admission**

**Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles**

#### **Annexe I : I. — Epreuves d'admissibilité**

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

\*\*\*\*\*

# **EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS**

## **Modalités de l'épreuve**

**Durée** de l'épreuve (3 parties) : 3 heures

**Notation** : 20 points

**Première partie** : 7 points

**Deuxième partie** : 4 points

**Troisième partie** : 9 points

Une note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **Correction de l'écrit en binôme (double correction) :**

17 commissions en Français. Chaque jury est composé d'un professeur de Lettres et d'un conseiller pédagogique. Lors de cette nouvelle session, l'Académie de La Réunion a poursuivi le choix de la double correction dématérialisée des copies, à distance, via la plateforme viatique. L'épreuve a pour but de :

- vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- évaluer celles relatives au lexique et à la compréhension lexicale ;
- d'apprécier sa réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structure.

## **Présentation des épreuves**

### **PREMIERE PARTIE : Etude de la langue**

Appréciation des connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques.

Victor HUGO, « Georges et Jeanne », *L'Art d'être grand-père*, 1877

### **DEUXIEME PARTIE : Lexique et compréhension lexicale**

- Analyser la formation de l'adjectif « insensées » ;
- Expliquer en contexte le sens du mot « chancelants » ;
- Le mot enfant vient du latin *infans*, « qui ne parle pas ». Comment le lexique employé dans le poème confirme-t-il et invalide-t-il tout à la fois le sens donné par l'étymologie de ce mot ?

### **TROISIEME PARTIE : Réflexion et développement**

Après avoir mis en lumière la nature de la relation intergénérationnelle dans ce poème, s'interroger sur les liens que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants. La réflexion du candidat, structurée et argumentée, devra s'appuyer sur le poème de Victor Hugo ainsi que sur l'ensemble de ses connaissances et de ses lectures.

## **LE JURY A PARTICULIEREMENT APPRECIÉ**

Des réponses claires, organisées en lien avec la question.

Des productions cohérentes avec les sujets.

Des écrits bien rédigés sur le plan syntaxique et orthographique.

Des références culturelles solides en lien avec le sujet.

## **LE JURY A REGRETTÉ**

Que l'épreuve d'étude de la langue et lexique soit si peu réussie alors que les connaissances nécessaires correspondent au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Un manque de préparation particulièrement pénalisant au regard du poids de cette partie de l'épreuve.

Le lexique devrait être maîtrisé par les candidats : les deux mots à analyser devaient être connus, ce sont des mots du langage courant.

Enfin, le jury regrette que certains candidats n'aient pas accès à la compréhension de texte : la lecture ne peut rester superficielle, elle doit donner lieu à une réflexion du candidat, à une prise de distance...

## **Relevé de quelques erreurs les plus marquantes :**

Chancelant vient du mot chance : « ils sont chancelants c'est ils ont de la chance »

Voltaire a écrit « Le Petit Prince » et Mme de Lafayette  
Hugo a écrit « Le Horla »  
Achille combattait Thor

### **RECOMMANDATIONS DU JURY**

Prendre le temps de l'appropriation du texte qui est la base de tout le devoir. Les réponses devront être claires et ne pas faire étalage de ses connaissances ; avec sobriété, répondre de façon explicite à la question posée.

Il conviendra également de s'approprier la bonne terminaison grammaticale en prenant appui sur les programmes et le guide « La terminologie grammaticale ».

S'entraîner dans des conditions de concours pour gérer son temps de manière efficiente.

# **EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES**

## **Modalités de l'épreuve**

**Durée** de l'épreuve (3 parties) : 3 heures

**Notation** : 20 points

Cette épreuve est composée de cinq exercices indépendants, évaluée respectivement de 4,5 pts, 3,5 pts, 3 pts, 3 pts et 6 pts.

Une note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **Correction de l'écrit en binôme (double correction) :**

17 commissions en Mathématiques. Chaque jury est composé d'un professeur de mathématiques et d'un conseiller pédagogique.

L'épreuve est constituée d'un ensemble de cinq exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. Ils portent sur les notions de Grandeurs et Mesures (distance et durée), les probabilités, la résolution de problèmes et la géométrie (périmètre et aire du disque).

## **LE JURY A PARTICULIEREMENT APPRECIÉ**

Des copies bien rédigées.

Les exercices traités dans leur intégralité.

## **LE JURY A REGRETTÉ :**

Dans les exercices, des sous-parties sont parfois rédigées à différents endroits de la copie.

La maîtrise de l'orthographe insuffisante.

Le manque de rigueur dans le langage mathématique et de concision.

## **Relevé de quelques erreurs les plus marquantes :**

Les arrondis, les conversions, les formules des tableurs et les calculs de probabilité.

## **RECOMMANDATIONS DU JURY :**

Le jury rappelle que les formules doivent respecter la syntaxe rigoureuse exigée par le tableur : utilisation du symbole « \* » au lieu de « x » pour la multiplication (respectivement / au lieu « ÷ ou --- » pour la division), formule introduite par le signe « = ».

Les expressions des probabilités ainsi que l'utilisation des arbres pondérés doivent être mieux maîtrisées.

Les propriétés des figures planes (notamment celles basées sur les angles) sont à connaître.

Au niveau de la rédaction, les numéros des exercices doivent être bien identifiés.

# **EPREUVE ECRITE D'APPLICATION**

## **Modalités de l'épreuve**

**Durée** de l'épreuve : 3 heures

**Notation** : 20 points

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique
- Arts.

## **LE JURY A PARTICULIEREMENT APPRECIÉ**

La bonne analyse des documents (en histoire et géographie) et l'exploitation du corpus en histoire.

## **LE JURY A REGRETTÉ**

En histoire, la distinction entre devoir de mémoire et devoir d'histoire n'est pas maîtrisée.

Certains candidats ne font pas la différence entre les documents proposés aux candidats et ceux proposés aux élèves (degré d'exigence non maîtrisé)

En arts, les connaissances des fondamentaux dans les deux disciplines sont très limitées.

A noter des confusions récurrentes entre objectif et compétence.

Le manque de culture générale, aucunes propositions, autres, que celles du corpus, peu d'élargissement.

De grosses lacunes du point de vue de la démarche géographique.

Des difficultés à localiser certaines villes (Nice).

En arts, des copies très denses masquant des connaissances, très pauvres.

## **RECOMMANDATIONS DU JURY**

Détailler les séances (compétences, objectifs, consignes, matériel, déroulement...).

Saisir les enjeux du sujet, en s'employant à argumenter.

En arts visuels, privilégier l'analyse à la description.

Enfin, s'approprier les éléments des Instructions Officielles dans les domaines concernés.

# PARTIE 2 – EPREUVES ORALES D'ADMISSION

## EPREUVE DE LECON

### Modalités de l'épreuve

**Durée de la préparation** : 2 heures

**Durée de l'épreuve** : 1 heure

**Notation** : 20 points

La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

### ANALYSE DE L'ÉPREUVE

De manière générale, les candidats ont saisi les attendus de l'épreuve.

Certains candidats ont proposé des exposés très structurés en suivant un plan type, ce qui semble dénoter une préparation certaine. D'autres ont directement présenté une séance souvent peu construite et détaillée ; leur exposé a souvent été court (moins de 6 à 7 minutes).

Certains candidats ont répondu de manière précise et argumentée aux questions du jury. Ceux dont l'exposé était insuffisant n'ont souvent pas réussi à convaincre davantage le jury au cours de l'entretien : leurs réponses se sont avérées imprécises, par manque de connaissances pédagogiques et didactiques.

### FRANCAIS :

#### **Prestation du candidat au niveau de la présentation**

**Réussites** : présentation structurée selon un plan type.

**Difficultés** : des présentations inférieures à 10 min, un manque de connaissances didactiques. Certains candidats, en présentant les corpus, sont restés très superficiels, ont paraphrasé les supports, se sont limités à des constats sans analyse. Des candidats ont du mal à se projeter dans une classe et certaines situations d'apprentissage ne sont pas adaptées au niveau des élèves.

#### **Prestation du candidat au niveau de l'entretien**

**Réussites** : candidats à l'écoute et dans l'échange. Bonne posture. Ils n'hésitent pas à demander des précisions, à revenir sur leurs propos, font preuve d'honnêteté, montrent une capacité à prendre du recul allant jusqu'à reprendre certains points de leur séance...

**Difficultés** : un manque de connaissances pédagogiques et didactiques. Certains candidats montrent une assurance très affirmée, allant jusqu'à questionner le jury...

### MATHEMATIQUES :

#### **Prestation du candidat au niveau de la présentation**

**Réussites** : présentation structurée selon un plan type.

**Difficultés** : des présentations inférieures à 10 min, un manque de connaissances didactiques. Des candidats ont du mal à se projeter dans une classe et certaines situations d'apprentissage ne sont pas adaptées au niveau des élèves. Des difficultés à enchaîner suite aux échanges de la première partie de l'épreuve.

#### **Prestation du candidat au niveau de l'entretien**

**Réussites** : candidats à l'écoute et dans l'échange.

**Difficultés** : un manque de connaissances pédagogiques et didactiques. Certains candidats ont une posture très scolaire. Des candidats ont une compréhension très imprécise des questions.

#### **Niveau de correction syntaxique et qualité de la production orale des candidats**

**Réussites** : bonne maîtrise de la langue. Certains ont un bon rythme de paroles, une aisance verbale, se montrent à l'écoute.

**Difficultés** : un manque de précision dans l'utilisation du vocabulaire pédagogique et didactique. Certains candidats utilisent beaucoup des locutions telles que « En fait », « Du coup » .... D'autres ont un rythme de paroles très lent, ne maîtrisent pas les liaisons...

#### **LE JURY A PARTICULIEREMENT APPRÉCIÉ**

De manière générale, les candidats ont saisi les attendus de l'épreuve. Ils ont, dans l'ensemble, assez bien tiré parti des documents du dossier pour mentionner les compétences et attendus travaillés en référence aux programmes. Les objectifs sont définis.

Ils ont proposé des situations incluant de vraies phases de recherches, des institutionnalisations et des pistes de différenciation. Ils laissent une place importante aux échanges entre élèves. Ils ont donné du sens aux séquences en les incluant dans des projets, en explicitant les objectifs...

Les candidats ont su élargir et proposer des pistes de prolongements en EPS, en arts...

Ceux qui ont réussi le mieux cette épreuve ont fait du lien entre leurs connaissances théoriques et la pratique du métier : ils ont su proposer de véritables séances d'enseignement-apprentissage adaptées au niveau des élèves. Ils se sont montrés à l'écoute des questions posées et y ont répondu avec honnêteté. Ils ont montré une capacité à prendre du recul quant à leur séance allant jusqu'à proposer des modifications après leur analyse menée au cours de l'entretien.

#### **LE JURY A REGRETTÉ**

##### **FRANCAIS :**

**Lecture** : certains concepts ne sont pas maîtrisés : les candidats peinent à définir l'acte de lire, la compréhension, la fluence. Pour un candidat, lire est limité à la notion de décodage. Pour d'autres, il n'est pas utile de travailler le vocabulaire pour permettre l'accès à la compréhension. Peu de candidats sont capables de proposer des références en matière de littérature de jeunesse, d'œuvres d'art.

**Production d'écrits** : le terme de planification semble incompris pour certains candidats.

**Vocabulaire** : les candidats ont des difficultés à mettre en place des activités permettant la structuration et la mémorisation du vocabulaire, surtout en maternelle. Les ateliers proposés sont très imprécis au niveau des supports, consignes, activités, traces écrites.

## **MATHEMATIQUES :**

De manière globale, on peut regretter le manque de connaissances didactiques.

Certains candidats ont aussi eu du mal à analyser les productions d'élèves et se sont enlisés dans cet exercice. Ils se sont arrêtés à des constats sans analyser les difficultés, sans les catégoriser.

**Construction du nombre** : d'autres ont mal compris les programmes et pensent que les élèves doivent savoir dénombrer jusqu'à 30 (confusion avec la connaissance de la comptine numérique). Certains ne maîtrisent pas les concepts de chiffre/ nombre, ne savent pas définir ce que signifie dénombrer.

Des candidats ont une grande méconnaissance des élèves : une candidate, dont la séance avait pour objectif la stabilisation des nombres inférieurs à 1 000, a proposé une situation impliquant le découpage fin de papier millimétré pour des élèves de début de CE2.

**Calcul** : une candidate propose l'utilisation des symboles + et = en GS.

Certains candidats ont du mal à anticiper les différentes procédures pouvant être mises en place par les élèves. Beaucoup privilégient le recours au surcomptage. Pour donner du sens aux opérations posées, aucun candidat ne pense à l'utilisation de matériel de numération ou d'abaques. Afin d'automatiser le calcul, aucun n'envisage l'utilisation d'outils numériques.

**Grandeurs et Mesures** : la plupart des candidats s'appuie sur une progressivité des apprentissages allant des formes planes aux solides. En maternelle, les candidats ne prennent pas suffisamment appui sur toutes les modalités d'apprentissage (par le jeu, par le corps ...). En cycle 3, la plupart n'exploite que le tableau de conversion pour donner du sens aux unités et il n'y a pas de création de référentiels.

**Résolution de problèmes** : les candidats ont du mal à catégoriser les problèmes (la typologie n'est pas maîtrisée) et à les hiérarchiser en fonction de leur niveau de difficulté. Le matériel est utilisé uniquement pour faciliter la compréhension de la situation. A aucun moment l'accès au matériel n'est bloqué, ce qui empêche l'anticipation et le passage à l'abstraction.

Les candidats ne semblent pas avoir pris connaissance du guide orange.

Ils ne proposent aucune forme d'aide ou de trace écrite s'appuyant sur la schématisation en barres.

## **RECOMMANDATIONS DU JURY**

- Prévoir une présentation structurée : introduction sur les enjeux du domaine traité, annonce du plan, présentation et analyse du corpus, présentation de la séquence, présentation de la séance décomposée en phases, conclusion et prolongements possibles.
- S'entraîner afin de respecter les 10 à 15 min prévues pour l'exposé (environ 1/5 des candidats ont exposé moins de 10 minutes) et d'acquérir une aisance verbale.
- Prendre connaissance des différents guides Eduscol pour parfaire ses connaissances didactiques.
- Aller en observation dans des classes de cycles différents afin d'améliorer sa connaissance des élèves et ainsi proposer des situations réalisables et adaptées au niveau des élèves.
- S'assurer de la bonne compréhension des questions, y répondre de manière claire et concise. Faire preuve d'honnêteté.
- Ne pas paraphraser les documents du corpus mais les analyser.
- S'il y a des productions d'élèves dans le corpus, en faire une analyse approfondie et restituer de manière synthétique cette analyse.



# EPREUVE D'ENTRETIEN

## Modalités de l'épreuve

**Durée de l'épreuve :** 1 heure et cinq minutes

**Notation :** 20 points. Chaque partie est notée sur 10 points.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre partie est éliminatoire.

L'épreuve comporte deux parties. La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

## ANALYSE DE L'ÉPREUVE

### 1<sup>ère</sup> partie EPS :

#### Prestation du candidat au niveau de l'exposé

**Réussites :** les sujets sont dans l'ensemble bien compris et traités tels qu'attendu (définition du champ d'apprentissage, de l'APSA et des compétences visées)

L'exposé est structuré, avec le plus souvent, un plan annoncé.

Les enjeux de l'EPS, la réglementation et les aspects pluridisciplinaires sont connus et présentés.

**Difficultés :** les situations proposées n'étaient pas souvent adaptées à la problématique posée, voire au niveau de classe annoncé. Rares sont les candidats ayant utilisé les 15 minutes pour réaliser leur exposé, ayant donné les conditions d'exercice.

#### Prestation du candidat au niveau de l'entretien

**Réussites :** les candidats connaissent les champs d'apprentissage et les activités sportives interdites ou à encadrement renforcé. L'interrogation a souvent permis au candidat de réajuster sa proposition et d'apporter une variable didactique montrant qu'il était capable de convoquer des connaissances.

**Difficultés :** les candidats éprouvent des difficultés à maintenir un échange clair et argumenté.

La question de l'évaluation, les temps métacognitifs, l'utilisation du cahier d'EPS restent des points mal maîtrisés.

### 2<sup>ème</sup> partie Motivation du candidat / Valeurs de la République :

#### Prestation du candidat au niveau de la présentation

**Réussites :** la présentation du parcours personnel et de la motivation du candidat est, dans l'ensemble, bien réalisée, avec une valorisation des compétences acquises de leurs expériences antérieures.

Les candidats s'expriment, dans l'ensemble, avec clarté et pour certains avec une authenticité plaisante.

Ils utilisent bien le temps imparti.

**Difficultés :** si les présentations sont structurées, elles apparaissent néanmoins très formalisées, laissant peu de place à l'originalité.

La laïcité demeure, pour presque tous les candidats, un concept difficile à illustrer et à traiter pédagogiquement.

## **Prestation du candidat au niveau de l'entretien**

**Réussites :** la majorité des candidats fait preuve de connaissances sur le système éducatif et sur leur futur environnement professionnel.

Les échanges sont agréables, sereins et plutôt constructifs.

**Difficultés :** certains candidats éprouvent des difficultés à aller au cœur du sujet ou, a contrario, à élargir leur champ de vision.

## **Niveau de correction syntaxique et qualité de la production orale des candidats**

**Réussites :** à part quelques rares candidats, la plupart d'entre eux s'exprime avec un bon niveau de langue.

**Difficultés :** des candidats ont montré des difficultés d'élocution, de la confusion dans leurs propos.

### **- LE JURY A PARTICULIEREMENT APPRÉCIÉ**

En EPS, les candidats qui ont utilisé un schéma, qui plus est exposé au tableau, rendant leur exposé plus explicite. Dans l'entretien, les candidats qui connaissent le référentiel de compétences du PE.

Les candidats qui s'inscrivent dans un échange constructif, révélant une posture réfléchie leur permettant d'argumenter ou de réajuster un point de vue.

### **- LE JURY A REGRETTÉ**

#### **Relevé de quelques erreurs les plus marquantes :**

En EPS, la plupart des candidats ne formalise pas leur proposition pédagogique par un schéma qui apporte une visualisation des explications orales.

Dans la deuxième partie, on regrette que les candidats attachés à des stéréotypes, recherchent systématiquement une réponse toute faite à la situation proposée.

Tous ne font pas le lien entre leur vécu et les compétences attendues d'un PE.

L'absence de culture de certains candidats (ne situe pas la Révolution française, ne connaît pas l'origine de la Marseillaise...).

Plus rare, mais néanmoins notable, l'attitude de candidats, parfois rigide, parfois relâchée, qui questionne sur leur capacité à établir plus tard une relation éducative de qualité et à coopérer au sein d'une équipe.

### **- RECOMMANDATIONS DU JURY**

Préparer le concours, consentir du temps et s'investir intellectuellement.

Connaître le développement moteur, affectif, intellectuel de l'enfant.

Définir le rôle et la place de l'élève dans une séance d'apprentissage.

Connaître les théories de l'apprentissage et les modèles pédagogiques.

Communication : accepter de s'inscrire dans un échange avec les membres de la commission, réfléchir, argumenter en convoquant ses connaissances (éviter les réponses stéréotypées)

Développer sa culture personnelle (contexte réunionnais, valeurs de la République, Histoire, philosophie...).

## APPRECIATION GENERALE DES PRESTATIONS DES CANDIDATS

### Réussites

Les candidats qui se démarquent font preuve d'une lecture approfondie des textes du dossier pour en tirer une exploitation pertinente de manière à livrer un exposé solide. Ils s'appuient, par ailleurs, sur des connaissances, bien intégrées, permettant de fournir lors de l'entretien des réponses construites, dans un registre de langue soigné. L'échange avec le jury est fluide, riche et constructif. Les concepts sont maniés avec aisance dans un registre déjà professionnel. Ce qui caractérise ces candidats réside aussi dans leur aptitude à identifier les enjeux éducatifs et politiques, les évolutions du système éducatif, les réformes et à appréhender les situations en ne se limitant pas à une description de leurs aspects concrets. Ils sont, de plus, en mesure d'étayer leur propos par des exemples concrets, issus de leurs stages ou de leur expérience.

Ils ont exposé des conceptions claires notamment à l'égard du travail en équipe, de la diversité des élèves, de la coopération avec les familles, de la transmission des valeurs de la République, dont les principes d'égalité, de laïcité.

Si les compétences professionnelles ne sont évaluables qu'en actes, les prestations des candidats font percevoir que leur construction est bien engagée. Dans les échanges, ils font preuve de responsabilité, de pragmatisme et d'engagement lors de questions où l'on incite le candidat à exprimer son point de vue. La construction de leurs compétences professionnelles, en cours d'acquisition, est clairement identifiée.

### Difficultés

A l'inverse, les prestations qui n'ont pas convaincu les membres des jurys relèvent d'un manque certain de préparation au concours. La méconnaissance du système éducatif se traduit par une incapacité à comprendre les textes proposés, à en extraire une analyse, à en dégager une problématique et s'illustre par un registre de langue pauvre, sans référentiel professionnel.

De manière générale, chez ces candidats, si le fonctionnement de l'école primaire est globalement connu, en revanche, les enjeux liés aux politiques éducatives ne sont pas suffisamment bien maîtrisés.

Les connaissances liées aux processus d'apprentissage des élèves, à leur niveau de développement, apparaissent également comme un domaine déficitaire.

Certains candidats ne font pas une lecture pertinente des textes des dossiers, et en restituent de manière superficielle, des approximations, souvent paraphrasées. D'autres présentent un résumé des textes successifs, sans problématique, analyse et mise en interaction pour présenter une synthèse.

Une communication défailante a amené, à nouveau, les commissions à écarter des candidats en raison d'une maîtrise de la langue française incompatible avec l'exigence du métier (nombreuses fautes de langue, incorrections syntaxiques, pauvreté du lexique, familiarité dans le langage, confusion du propos, etc.).

La gestion du temps a pu mettre des candidats en difficulté, certainement, parce qu'ils n'ont pas jugé utile de mesurer l'écoulement du temps de leur exposé. Le jury a dû les interrompre à l'issue du temps imparti ou, plus fréquemment, à l'inverse, certains exposés ont été trop brefs. Un exposé trop court pénalise souvent le candidat et révèle, là encore, un manque de préparation. Il est à noter que le temps non utilisé n'est pas reporté au crédit de l'épreuve suivante.

## **RECOMMANDATIONS GENERALES – CONCLUSION**

### **RECOMMANDATIONS GENERALES**

Si la plupart des candidats connaissent les principaux éléments d'organisation et de fonctionnement de l'école primaire, ils éprouvent trop souvent encore de la difficulté à y donner du sens. Cette faiblesse est liée au déficit de connaissances historiques relatives à l'évolution du système éducatif, aux grandes étapes, aux grandes réformes et aux contextes historiques qui peuvent les expliquer. Les politiques éducatives sont ainsi, dans le meilleur des cas décrites, mais jamais appréhendées à la lumière de leurs enjeux ou référées à l'actualité.

La référence aux compétences professionnelles (nécessaire connaissance du référentiel de compétences du Professeur des Ecoles), lors des prestations, constituent un point d'appui pour traiter les situations professionnelles, soutenir les positionnements et les choix.

Spécificité du maître du premier degré, la polyvalence, doit être perçue dans ses aspects fonctionnels (tous les niveaux, toutes les matières). Elle doit donner lieu à la compréhension de ses enjeux dans la construction des connaissances et dans la confrontation à des situations d'apprentissage.

La connaissance des élèves sous l'angle de leur développement et de leurs capacités selon les âges, et en particulier à l'école maternelle, ainsi que les connaissances relatives aux processus d'apprentissage sont apparues, encore, en deçà de ce qui peut être attendu.

La préparation devrait conduire à une meilleure maîtrise du lexique professionnel. Cette qualité est attendue dans la mesure où elle est révélatrice d'une familiarité déjà acquise avec les concepts et l'environnement du métier. Cette maîtrise constitue un préalable à l'instauration d'une culture commune professionnelle.

L'appel à des exemples bien choisis, issus de l'expérience, a constitué une caractéristique des très bons candidats.

Il est nécessaire que tous les candidats soient conscients des exigences formelles d'une épreuve orale de recrutement de professeur, aussi bien dans la posture que dans le registre de langue utilisé.

### **CONCLUSION**

Les exigences de ce concours sont consubstantielles du processus de construction de compétences professionnelles. C'est dans ce souci d'apprécier chez les candidats une entrée dans la profession de professeur des écoles que les jurys ont évalué l'ensemble des épreuves, en veillant à ce que chacun puisse révéler au mieux ses potentialités.

L'épreuve a été discriminante pour les candidats dont les trop faibles connaissances du système éducatif, souvent significatives d'une préparation insuffisante, l'attitude ou les valeurs exprimées, le niveau de maîtrise didactique, notamment en français, ne sont pas parus compatibles avec une entrée dans la formation de professeur des écoles stagiaire.